

Historique des bâtiments du Palais de justice

Le couvent de Sainte Claire (1474 - 1535)

Le site actuel du Palais de justice a d'abord été occupé par un couvent, celui de Sainte Claire, construit en 1474, à l'initiative de la pieuse duchesse Yolande, régente de Savoie et sœur du roi de France, Louis XI.

La vie des sœurs clarisses y était particulièrement austère. Si les autorités les soutenaient de leurs bienfaits, c'était en échange de prières pour la prospérité de la cité. Cette harmonie n'allait toutefois pas résister au mouvement de la Réforme qui avait gagné Genève à sa cause.

Leur couvent ayant été saccagé, les sœurs clarisses l'abandonnèrent en août 1535 pour se réfugier à Annecy.

L'Hôpital général (1535 - 1712)

Le couvent fut alors aménagé en établissement hospitalier, appelé "l'Hôpital général", pour héberger non seulement les malades, mais également les personnes nécessiteuses.

L'aspect général du couvent n'a pas été modifié. Sa chapelle est restée un lieu de culte, alors que le cloître a été transformé en dortoirs.

Le nouvel Hôpital général (1712 - 1860)

Toutefois, l'exiguïté des locaux et l'honneur de la République incitèrent les autorités à faire reconstruire, sur le même emplacement, un nouvel hôpital qui devait être imposant.

Commencée en 1706, la construction du nouveau bâtiment a été achevée en 1712. Seule la chapelle de l'ancien couvent a été conservée. Sa haute voûte et son clocher ont cependant été démolis pour permettre son intégration dans le nouvel édifice comprenant plusieurs étages.

Le Palais de justice (dès 1860)

Ce bâtiment, que l'on avait voulu spacieux et aéré, autour de deux cours intérieures, est devenu le Palais de justice dès 1860.

En effet, après la construction de l'Hôpital cantonal, aux "Grands Philosophes", achevée en 1856, qui remplaçait le vétuste Hôpital général, le transfert des tribunaux, qui jusqu'alors siégeaient à l'étroit à l'Hôtel-de-ville, fut décidé.

Pour les besoins du Pouvoir judiciaire, de nombreux aménagements (salles d'audiences, bureaux) ont été réalisés depuis lors à l'intérieur du bâtiment principal. Mentionnons cependant que la Cour de justice délibère dans la chapelle de l'ancien couvent, là même où les clarisses imploraient la miséricorde divine. Dans la salle de la Cour de justice pénale subsiste d'ailleurs une arcade gothique, encore visible, qui sépare la chapelle de la sacristie, sous laquelle les juges de la Cour passent pour entrer en audience.

Il y a quelques années, le Tribunal de police et la Chambre d'accusation siégeaient respectivement, l'un dans les réfectoires, l'autre, dans la boulangerie de l'ancien Hôpital général.

A propos du bâtiment de Saint-Antoine

De la "Discipline" à la Prison de Saint-Antoine (1712 - 1977)

L'Hôpital général comprenait des locaux dits "de correction", destinés à enfermer des personnes considérées comme étant "en rupture de société", tels les gens fainéants, les mendiant·e·s et, bien sûr, les délinquant·e·s.

Toutefois, la cohabitation de ces derniers avec les autres pensionnaires de l'hôpital faisait craindre que celui-ci ne devienne un lieu de "corruption". D'où la décision de construire, en même temps que le nouvel Hôpital général, une maison de discipline indépendante, dont les travaux se sont achevés en 1712.

Après plusieurs affectations différentes, la "Discipline", appelée "Prison de Saint-Antoine" dès 1866, a finalement servi d'établissement de détention préventive. Cette situation, qui devait être provisoire, a subsisté en réalité plus d'un siècle, soit jusqu'en 1977, date de l'ouverture de la nouvelle prison de Champ-Dollon.

Découverte d'importants vestiges archéologiques

La réhabilitation de ce bâtiment a permis de procéder à des fouilles intéressantes, d'abord au niveau de la cour intérieure séparant l'arrière du Palais de l'ancienne prison. Les archéologues ont mis en évidence des vestiges romains, lors de la construction de l'extension du Palais, dont les locaux ont été inaugurés en mai 1995.

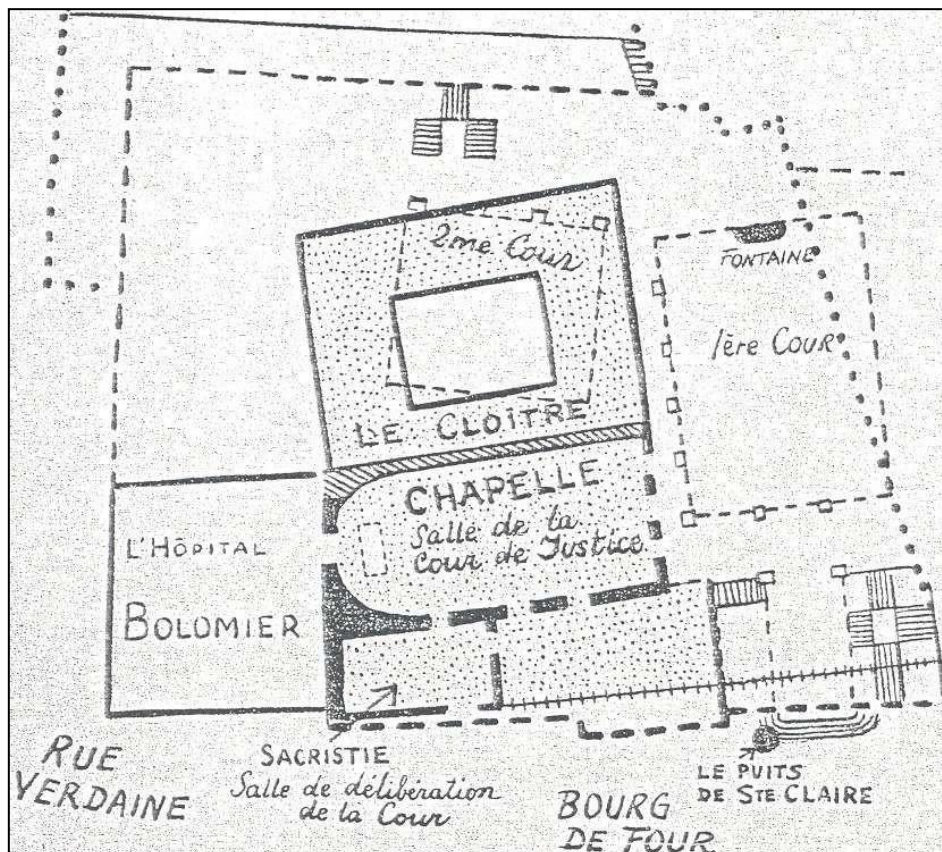
Les travaux de rénovation entrepris dans les sous-sols de Saint-Antoine ont confirmé l'existence d'une luxueuse résidence romaine, édifiée entre 20 et 40 après J.C., ainsi que l'emplacement de bassins de la partie thermale d'une "villa".

La plus grande partie des fresques romaines mises à jour sur le site de Saint-Antoine appartient aux parois peintes, dont environ 700 pièces ont été reconstituées en un grand puzzle sur un mur, au fond du foyer de l'extension, côté Saint-Antoine.

Ce style décoratif ornait les portiques du péristyle, long de 30 mètres et large de 16 mètres, de cette riche demeure, ces dimensions permettant de mesurer l'ampleur de cette importante construction.

Cette découverte rappelle les affinités artistiques qui existaient alors entre Genève et la province de la Narbonnaise, puisqu'on retrouve de semblables décorations tout au long de la vallée du Rhône.

Ces enduits peints romains représentent, à ce jour, l'ensemble le plus complet et le plus ancien du genre conservé en Suisse.



Plan de la Chapelle des Clarisses (actuellement, salle A3), sise dans le couvent de l'Ordre du même nom (XV-XVIème siècle).

Pouvoir judiciaire
Genève - septembre 2016
Revu en juillet 2020